

« Répertoire des textes du Centre d'essai des auteurs dramatiques »

Adrien Gruslin

Number 23 (2), 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29408ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gruslin, A. (1982). Review of [« Répertoire des textes du Centre d'essai des auteurs dramatiques »]. *Jeu*, (23), 167–168.

vous pas que signaler l'existence (dans des articles, des dépliants, etc.) de ces données en fichier à votre Centre de documentation à l'U.Q.T.R. serait plus économique? Ne croyez-vous pas que vous devriez remettre en question vos re-

cherches, la qualité de celles-ci et la façon dont vous les diffusez, professeur Tourangeau?

paul lefebvre

« répertoire des textes du centre d'essai des auteurs dramatiques »

Montréal, C.E.A.D. 1981, 151 p.

Depuis 1965, le Centre d'essai des auteurs dramatiques (C.E.A.D.) se veut un lieu de réflexion sur l'écriture théâtrale et un organisme de promotion de la nouvelle dramaturgie québécoise. Après un élan initial vigoureux lors des cinq premières années, la maison a été plus ou moins méconnue du public et du milieu lui-même, faute de ressources (humaines, financières et autres) suffisantes.

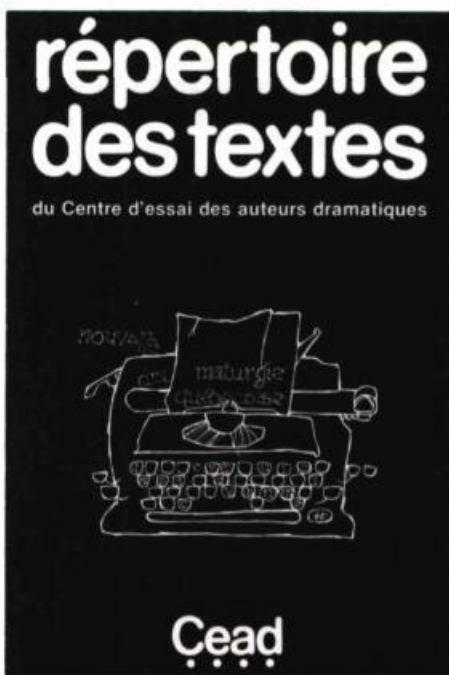
Outre qu'il a participé à des co-productions de spectacles et à des co-publications de textes, le Centre s'est signalé par ses lectures publiques. La plus célèbre fut certes celle des *Belles-Soeurs* en 1968. Nombre d'auteurs ont pu profiter de ces activités intermédiaires entre le livre et la scène.

Irremplaçable organisme de diffusion, le C.E.A.D. reçoit une quantité impressionnante de textes. Un comité de lecture a pour tâche de sélectionner ceux jugés les plus valables, qu'il faudra promouvoir. Ce comité n'est certes pas infailible, mais il constitue un mécanisme essentiel et efficace qui abat une lourde et souvent ingrate besogne.

En octobre dernier, afin d'améliorer la qualité de son travail, le Centre publiait un *Répertoire des écrits retenus*. Le do-

cument contient environ cinq cents titres de près de deux cents auteurs. Ils se répartissent en trois sections: adultes, adolescents, enfants. Pour nombre des textes disponibles, la publication fournit les renseignements suivants: résumé de la pièce, durée et distribution requises, dates de création et de publication (s'il y a lieu).

Si le classement m'est apparu rigoureux, la nomenclature des oeuvres de



chaque dramaturge ne m'a pas toujours semblé obéir à des règles précises. Je veux prendre pour exemple Michel Garneau à la page 38 (j'aurais pu opter pour Roger Dumas, p. 35) pour lequel une seule pièce est résumée, soit *les Célébrations*, les autres étant seulement nommées. Outre qu'il s'agit d'un choix bien arbitraire, pourquoi s'en contenter? Quoique de bonne venue, la pièce n'est pas la plus riche de l'auteur. Il y a là un élément que je ne saurais expliquer, sinon du seul fait qu'il s'agisse d'un écrivain connu. Or le C.E.A.D. se fixe pour objectif de stimuler la nouvelle dramaturgie. En conséquence, il ne s'occupe pas des dramaturges reconnus (ce qui explique l'absence de résumés des textes de Michel Tremblay, Jean Barbeau, Robert Gurik et autres...) qui d'ailleurs n'ont guère besoin de son soutien.

Pour d'autres écrivains, la publication choisit de préciser et de résumer trois ou quatre textes et de simplement nommer les autres. C'est le cas de Serge Sirois, de Serge Mercier et d'autres. Pour une troisième catégorie par ailleurs, elle explique longuement tous les écrits alors que l'oeuvre ne se démarque pas davantage. Je pense à André Simard et à François Beaulieu (à une exception près). Enfin d'autres, tel André Ricard, sont simplement passés sous silence. Peut-être n'ont-ils jamais soumis leur travail au Centre? Mais celui-ci n'a-t-il pas pour fonction de les aller quérir? Comment expliquer toutes ces variables?

L'arbitraire m'étonne. Le document, quoique fort utile, me paraît en deçà de ce qu'il aurait pu/dû être. Pareil catalogue, il me semble, devrait inclure toutes les pièces, anciennes et nouvelles, d'auteurs, connus ou non, ayant passé par la maison. Je sais que cela entraînerait un accroissement du nombre de pages et des coûts de publication mais, n'est-ce pas là une exigence minimale à respecter? Et une fois en marche, le *Répertoire*

des textes ne pourrait-il contenir, au-delà du Centre, l'ensemble des écrits dramatiques du Québec depuis 1965? L'instrument, ainsi amélioré, continuerait d'obéir aux objectifs de diffusion et de promotion du C.E.A.D. Mais je rêve peut-être en couleurs!...

Ce nouveau *Répertoire*, le plus exhaustif possible et extrêmement précieux, pourrait être remis à jour régulièrement, à l'instar du *Répertoire théâtral du Québec* dont les Cahiers de théâtre *Jeu* nous ont déjà donné deux éditions. L'outil pourrait être bâti non seulement par les gens du Centre mais par une équipe élargie, réunie pour la circonstance. Et bien loin de faire double emploi avec le « répertoire analytique » du juge Rinfret: *Le Théâtre canadien d'expression française*, dont les limites sont certaines, ce nouveau *Répertoire* deviendrait un outil de première classe.

adrien gruslin

